

Par
VICTOR BOITEAU

«**V**ous nous avez bien niqués!» Dans les couloirs du Palais-Bourbon, le retour du week-end de l'Ascension fut propice aux confidences amères. Ainsi de cet élu macroniste interpellant Eric Ciotti, le patron du parti Les Républicains (LR), à propos de l'offensive de son camp sur l'immigration. Après avoir douloureusement enduré la réforme des retraites, la droite tente en effet de se ragaillardir avec son dossier fêliche, égratignant au passage la «procrastination» du gouvernement à légiférer sur le sujet. Dans les colonnes du JDD, le député des Alpes-Maritimes et les chefs des groupes parlementaires, Olivier Marleix à l'Assemblée et Bruno Retailleau au Sénat, ont présenté ce week-end leur projet. Deux textes de loi qui visent à «mettre un coup d'arrêt à l'immigration de masse». Leur copie comprend un volet constitutionnel ainsi qu'une série de mesures restrictives contenues dans une proposition de loi ordinaire. Elle doit être déposée au Parlement en fin de semaine. L'opération musclée de la droite a piqué l'orgueil de la majorité. Le porte-parole du gouvernement, Olivier Véran, a fustigé mercredi le «dogmatisme» des LR, s'en prenant notamment à la ligne rouge formulée par la droite sur la création d'un titre de séjour pour les travailleurs étrangers, mesure phare du projet de loi maintes fois repoussé de Gérard Darnaud. «Ils ont eu raison, concède de son côté un transfuge de la droite passé en macronie. Ils ont très bien utilisé nos tergiversations sur le sujet. On faisait la course en tête, mais à force d'hésiter, ils nous sont passés devant et c'est nous qui courons derrière eux.» D'ordinaire au chevet des parlementaires, le ministre de l'Intérieur n'a pas encore repris les rendez-vous informels avec les chefs LR. Au Sénat, mercredi, il a seulement tancé le «Frexit migratoire» que représente à ses yeux le volet constitutionnel des propositions LR.

VIRAGE POPULISTE

Dans cette partie d'échecs, la droite se gargarise d'avoir retrouvé un peu d'air. «On voit bien que nos propositions dérangent parce qu'elles sont sérieuses et contournent l'impuissance», a ainsi affirmé Ciotti, mardi à l'Assemblée. L'opération médiatique des LR s'est doublée d'un déplacement du chef de la boutique au Danemark, mercredi. Le Niçois veut s'inspirer de la politique ultra-restrictive en vigueur dans le pays nordique. Au pouvoir depuis 2019, les sociaux-démocrates n'ont pas dévié des précédents gouvernements de droite, soutenus par l'extrême droite, durcissant les conditions pour obtenir la nationalité, les amendes pour travail irrégulier ou l'octroi des prestations sociales. Visitant un centre d'accueil pour migrants puis un autre de détention, Ciotti a plaidé pour une «politique beaucoup moins attractive». C'est d'ailleurs ce que prône LR dans sa mouture législative, quitte à faire rougir le Rassemblement national de Marine Le Pen, tant les idées sont proches (lire ci-contre). Durcissement des critères pour le regroupement familial et l'obtention des titres de séjour, remplacement de l'aide médicale d'Etat par une aide moins «généreuse», rétablissement du délit de séjour irrégulier et de la double peine, droit du sol supprimé pour les parents étrangers arrivés en situation irrégulière... Les LR peuvent «prendre leur carte au Rassemblement national», a ironisé Jordan Bardella, moquant un «copié-collé presque pas mal, un peu low-cost et probablement avec la sincérité en moins et juridiquement moins bon». Sur le plan juridique justement, la révision constitutionnelle concoctée chez LR par l'ancien député Guillaume Larrivé file quelques

Le président de LR, Eric Ciotti, à Paris en septembre. PHOTO ALBERT FACELLY



Immigration LR copie le RN et colle la majorité

ballottée au gré de ses divisions internes pendant la réforme des retraites, la droite a repris l'offensive sur la question migratoire en proposant ses propres textes. Quitte à s'éloigner de ses fondamentaux européens et reprendre des propositions du parti de Marine Le Pen.

pâleurs à certains élus. «C'est une remise en cause du droit européen», s'ébauchit un député. S'attaquant aux «verrous qui contredisent la volonté populaire» – en réalité les traités européens et les instances comme la Cour européenne des droits de l'homme –, la triplette de chefs LR souhaite un «bouclier constitutionnel» permettant la primauté du droit national sur le droit européen en matière migratoire,

«si les intérêts fondamentaux de la nation» sont en jeu. «Il ne s'agit pas de remettre en cause les traités ni notre attachement à l'Union européenne» mais de «dresser le constat de certains obstacles conventionnels», a tenté de se justifier Ciotti face aux critiques. Le député prend l'exemple du Danemark qui, après avoir rejeté par référendum le traité de Maastricht en 1992, a obtenu des dérogations, lui permet-

tant de ne pas prendre part à certaines politiques communautaires. Une option difficilement transposable pour la France qui, elle, a ratifié les derniers traités européens. «L'Union européenne, selon la formule bruxelloise, ça se tricote, résume un collaborateur LR. Ça ne se détricote pas. Si on le fait, on quitte l'UE!» Acculée et lorgnée par l'extrême droite zemmourienne et mariniste, l'ancienne UMP